

Le Hussard Bleu

24/06/2018 à 4 h 31

Environ ce temps, le Roy, qui avoit fort désappointé à senestre, eut dessein de reconquérir l'estime des gens qui ne sont rien, sans trop antagoniser les honnêtes gens du riche margouillis, lesquels ne tenoient pas tant à la morale qu'ils voyaient avec faveur les édits récents qui faisaient partie belle à ces gens de finance qui géraient au mieux les fortunes particulières, sans négliger les petites pilleries aux dépens de l'Etat.

Afin de faire oublier les édits bursaux qui frappaient la petite roture, dont les brouzoufes estoient fort entamés par les portes et fenêtres jusques à celles des burons et cabanes dans les lopins vivriers, afin aussi de satisfaire Madame de Longueville confite en sa détestation des vieilles gens qui percevoient des rentes parasitaires et vivaient dans une étroite moralité, le Roy décida d'ouvrir la tranchée en assiégeant les bonnes mœurs et le sentiment national.

Les foudres jupitériennes furent donc lancées, en feu grégeois, à l'encontre du Nationalisme, charge toujours estimée des senestres pavloviens, tandis que contribuèrent les expédientes Saturnales d'été à la mise en avant des secrètes dilections royales, afin de se concilier la puissante secte des anti-physiques.

Versailles fut donc livrée à une noire nuée de sodomites Cafres, au son des tametames, obsédante musique qui fit frémir M. de Sainte-Colombe jusque dans sa retraite – horresco referens – tandis que le Roy, et Madame à ses genoux en pose alanguie dans ses barbes roses, se laissoit portraicturer par les gazettiers, obsédé par ses sombres Lupae inverti.e.s, qui lui faisoient comme une étrange couronne...

Alors qu'un gentilhomme de la Cour évoquait Caligula et ses déportements, M. de Créqui s'écria : « Monsieur, vous en avez menti par la gorge ! » avant d'ajouter, deux tons plus bas : « et cependant, n'est-ce pas, il a bien nommé un bourrin comme principal ministre ! ».

24/07/2018 à 8 h 26

Environ ce temps, le Roy qui s'accommodait jusque là de Cateau la Borgnesse, laquelle l'avoit déniaisé en son jeune âge, supportoit lors avec méseise d'être tenu en brassière par cette vieille fée, qui l'engageoit à régler sa conduite privée autant que sa vie publique.

Il avait commis quelques polissonnades, avec des gazettiers jolis hommes, qui lui tenoient lieu de favorites en des baqueroumes discrètes.

Peu féru d'histoire, il se recommandait de mythologie et surtout de Jupiter, lequel, s'il avoit des foiblesses pour les personnes du sexe, ne dédaignoit pas les jouvenceaux.

Et le Roy de chercher alentour les Ganymèdes qu'il sauroit enlever à coups de flatteuses promotions.

C'est ainsi que, écartant les Mousquetaires Noirs, c'est parmi les Mousquetaires Gris qu'il distingua le jeune Iskander de Bienaller, une sorte de Maure, qui possédoit le charme troublant du Barbaresque qu'il n'avoit jamais cessé d'être, un bulbul amoureux.

Ce garçon de très petite extrace, en fait de la lie du peuple, mais plein d'ambition – tel un nouvel Alberoni après d'un autre M. de Vendôme – cachoit malaisément la dévorante envie qu'il avoit de se voir en Grand Mamamouchi du Guet, en place du comte Gérard d'Argenson ce « lyonnais fripé », qu'il criblait de piques et de traits dans ses conversations de privance avec le Roy.

Ce dernier l'accabloit de faveurs, lui donnant rang et audivit au sein du Conseil Privé, lui baillant vaste logement à Versailles, et un carrosse attelé à six, et une pension sur sa cassette, et le droit de porter pistolet caché, et le commandement des gentilshommes Gardes du Corps.

En ce dernier cas, les gentilshommes furent déportés, et remplacés par de vigoureux Cafres, d'un exotisme bariolé qui ravissait Cateau.

« Quo non ascenderet » ? estoit la question que l'on se posoit à la Cour, où Iskender irritoit barbes et rhingraves par ses rubans voyants et ses façons de laquais enrichi, méprisant la noblesse d'épée comme de robe, et laissant voir la corde de son personnage et tout le petit et le bas d'un esprit au-dessous du médiocre.

Mais la Roche Tarpéienne est proche du Capitole, le mépris nourrit l'indignation et c'est nul doute un de ces robins, intéressé aux affaires royales qui, par des marches profondes et vindicatives, provoqua la catastrophe du favori en transmettant aux gazettes, sub rosa, le récit des délictueuses menées du bulbul.

Et, ainsi que dans « Le Tartuffe » de M. Poquelin, c'est un exempt qui mit un terme à la faveur royale.

L'ingratitude estoit un trait Bourbon, la chose fut sur le champ assurée, le Roy se claquemurant, reclus en ses Petits Appartements, après avoir levé sa main de dessus la tête du coupable, aussitôt oublié de lui, mais cruellement moqué de tous ceux qui subirent trop longtemps son joug.

La Chambre Ardente attendoit, se faisant les dents sur de menus comparses du Guet et du Chatelet...

Pour M. de Chamfort, « il faut que le cœur se brise ou se bronze » : si Iskander était, de fait, bronzé, il les brisait menu à toutes sortes de courtisans et son sort en estoit scellé.

Seuls quelques esprits faux regrettoient qu'un Mahométan aussi bien introduit et inséré fût traîné sur les claies. Monsieur de Padamalgame en estoit navré de douleur....

Quant aux gens du commun, insondable devenoit le mépris dans lequel ils tenoient ces paltoquets surdorés sur toutes les coutures, ces courtisanes pluricolores de tous les sexes, ces maîtres des barateries les plus élaborées, ces énonciateurs des plus aveuglantes contre-vérités, et, en un mot, cette politicaillerie qui serroit le pays en ses griffes.

Le Bien-Aimé le devenait moins, comme toutes les mouches le rapportoient.

Mais c'est Monsieur d'Argenson, rassuré sur le solide de sa charge, qui eut le dernier mot, d'un esprit charmant : « Bienaller, c'était en fait la Sartine qui vouloit boucher le port de Marseille »...

18/11/2018 à 16 h 11

A Madame la Marquise de S.... demoiselle de Bourgogne :

Environ ce temps, une émotion du populaire souleva le Royaume et, sans que l'on sache encore ce qu'il en sortira, manqua de causer la déchéance de Sa Majesté, lequel, peu rebecqué après ses déconvenues ensuite de ses rencontres avec l'Impératrice, le Tsar, le Grand Sachem des Indiens et plusieurs autres roitelets de l'Europe, poursuivoit son grand dessein d'œuvrer pour la Nature, traversé pour ce par les initiatives des Indiens, des Moscovites et même des impénétrables gens de la lointaine Cathay.

Le Roy en crevoit d'envie de gourmer le Sachem et le Tsar et ne s'en contenoit qu'à grand'peine, aidé en ce par la considération de la grande taille de l'Indien, et la maîtrise du Russe, ès art guerrier de lutte manuelle venue de Cipangu...

Il s'en consolait en pensant à Oxenstierna s'adressant à son fils : « si vous saviez, mon fils, par quels imbéciles les Etats sont conduits », la haute opinion qu'il portoit sur lui-même l'empêchant de se compter parmi lesdits « imbéciles », quoi que son Premier Ministre, grand chafouin à fallacieuse figure d'honnête homme, se plût à répandre emmi les gazetiers à sa solde, qu'il rétribuait sur ses « reptile funds » comme il disoit.

Si l'un et l'autre estoient peu aimés du commun, le Ministre l'emportoit encore d'un chouillat sur le Roy, n'ayant jamais fait les promesses que le Dauphin devenu Roy s'estoit hâté d'oublier, dans les intérêts de la Ferme Générale, des Traitants et des Financiers, comme de ce Samuel Bernard en la maison duquel le Dauphin n'avait point dédaigné de faire ses écoles de Finances.

Le Pandard avoit pourtant sottement lancé une fâcheuse Ordonnance de Grande Voyerie, par laquelle les attelages ne pouvoient dépasser l'allure d'un homme au pas, prétextant qu'il s'agissoit là d'une protection pour les sujets de Sa Majesté, lesquels sujets avoient en vain formé moult Remontrances, auxquelles le Ministre répondoit, comme il estoit usuel chez lui : « J'essume »...

Ce que d'aucuns malveillants, rendus lucides par leur détestation de ce godenot barbiflore, traduisoient assez justement par : « Je dirige l'Etat par la fiancée du Roy, je tiens pour non avenues vos protestations, et vous embrenne alacritairement, car tel est mon bon plaisir ».

Après les mésaises que Sa Majesté avait subies dans l'affaire du Janissaire Ben Lallah (lequel avait acclimaté le mot « chouillat » dans le Royaume) on eût pu croire que notre Sire alloit flatter l'encolure de la plèbe, et peut-être annuler l'Ordonnance de Grande Voierie, s'offrant lors une popularité plaisante, et d'autant qu'elle se feroit au désaveu du Pendar, dont les prétentions et les marches souterraines commençoient à sérieusement échauffer la bile royale.

Nonobstant les avantages, en quelque façon bifides, de la manœuvre, une fâcheuse inspiration vint en l'esprit de notre bon Sire, inspiration tendant à éprouver que le Chancelier Oxenstierna n'avoit peut-être point tant erré dans sa maxime : mal conseillé par Madame de Maintenant, le Roy prit un de ces Edits Bursaux qui marquent une époque, en majorant au plus fort le Vingtième frappant l'avoine et le picotin.

En d'autres temps – ceux de Richelieu, qui foudroyoit les Importants, voire ceux de M. de Colbert qui ne s'en gênoit que très peu avec les Malcontents – le peuple auroit murmuré sans agir.

Mais sous un Roy que l'on commençoit de mépriser pour ce que ses afféteries vestimentaires dont il s'atintait – et ses déportements (débordements ?) d'affection pour des Mores peu catholiques – creusoient des sapes sous le respect qui lui estoit dû, et sous un Premier Ministre dont indisposait l'arrogance qui insultait au sentiment de décence commune que ressentaient chaque année davantage les sujets, lesdits sujets flambèrent aussitôt d'indignation.

Leur ralliement eut mérite de la simplicité : la veste saure que chacun doit emporter en son carrosse ! et d'annoncer que les routes royales alloient être bloquées, sinon que le Vingtième qui leur faisoit si grand grief fût rapporté, tant il est vrai que tous, rouliers, gens du commun ou nobliaux, avoient nécessité de l'aliment équin au prix de naguère, avant la véserie taxatoire qui s'imposoit lors à tout moment.

Le Roy, enfermé dans sa fermeté factice par l'impossibilité où il s'estoit mis d'en sortir, ne bougea pas de ses Tuileries, et laissa le Pendar promettre la harte et le bacul aux factieux, avant que d'abandonner la cathèdre à Rantanplan de Sardine, qui ne laissa pas de se ridiculiser en prenant un ton de Tranche-Montagne en s'atêtant aux Vestes Saures, mais ne protégeant qu'à grand peine les Tuileries, où le Roy devoit commencer à penser complexement d'un recet ou d'une simple aubergade ès pays de Bade, auprès de sa Chancelière...

Nous en sommes là, ma cousine, mais restez aux Rochers : Vitré est plus calme...

Pour moi, je conserve ma veste saure, et je demeure rabutinesquement prêt à sortir de mon Chazeu. Je vous embrasse en cousinesque amitié,

et demeure votre

Très atendrezi Bussy

21/11/2018 à 15 h 23

Monsieur mon Cousin

Votre lettre m'a rejointe après que j'avois déjà quitté Les Rochers pour me trouver chez ma fille Grignan, où la froidure venteuse de la noble terrasse n'est rien, si l'on songe à celle qui doit régner dans les salons du Conseil d'En Haut aux Tuileries ou à Versailles.

Ce froid du Conseil ne tient de rien à celui de M. de Colbert – que j'appelois « le Nord » – mais de tout à celui du dépit de l'impérite arrogante de ces Intendants de Finance, qui ont le pied sur la gorge de nos provinces.

Le Roy ayant pratiqué un prudent retiré vers la Flandre et le Hainaut – ayant urgence apparente à y flatter les Barbaresques d'outre le Quiévrain, d'où isoient ces Haschichins qui lancèrent leurs feux grégeois dans Paris, en l'année 15 de ce siècle – il a abandonné les rênes du Riaux au Grand Mamamouchi Barbicole et, sous lui, au Rantanplan de Sardine, maître ès lourdises aporétiques, icelui de Basse-Provence, comme s'il en pouvait exister autre pour la rémission de nos péchés...

Considérez que notre monarque, dont j'ai, pauvrete, soutenu la cause pour ce qu'il accédât au trône, est lors tellement débelle que chacun de ses lits de justice ensuite de remontrances au Parlement ne fait que gonfler la ire des victimes des violences des décimateurs qui les égrugent : ainsi aller de « Bien-Aimé » à « Désaimé » en moins de deux années !

Le voyage sur le Rhône s'est heureusement passé, mais je tremble à chaque occasion que je prends le coche d'eau sur ce fleuve mugissant, et, à proprement parler, terrifiant. Combien je regrette la Seine si paisible, que j'espie des croisées de mon Carnavalet, ou encore cette Loire tant jolie que je longe avant que d'atteindre à Lyon, encore que mon cocher nous a versé à l'entrée de Nevers !

Mais, j'en rends grâce à Dieu, cette grosse semaine de voyage d'hiver s'est passée sans que les Vestes Saures, ces gueux dyscoles – que tant aimez annoncer pour m'en effrayer, méchant Bussy – n'en dragonnent le lent déroulé.

J'opine que les protestataires dont s'agit n'ont pas peut-être de relais passé Mâcon, ou encore que M. Gerhard de Sainte-Colombe, redevenu viguier de l'antique Lugdunum après avoir été grand hospodar du Roy, a – comme son cousin, le musicien – et tel Orphée, laissé filer l'huile de ses adroits embelinements, en escobar éprouvé, sur la mer deschaînée des nouveaux Malcontents.

Tant il est vrai qu'il est toujours plus judicieux de finement bailler des espérances que de l'esponçon ou de l'escopette.

Cet homme est de ceux qui ne se laissent pas prendre sans vert (ou sans verre, tant il appert que le Beaujolais est l'un des trois fleuves qui arrosent sa ville, comme le disiez plaisamment l'an passé, chez notre tante, la vieille Toulangeon). Peut-être aussi que les Frimaçons, dont il est, ont aidé à tenir sous le boisseau la colère de la populace ?

Il m'a été rapporté par l'une de mes chambrières qu'un faquin des Vestes Saures, près de Valence, aurait été tué d'une « ruade épilotique » des chevaux d'un fardier bloqué.

Sur quoi, Monsieur de Rantanplan s'est désolé dans les étranges lucarnes, y voyant le signe d'une divine approbation de la politique royale, tout en s'étonnant qu'un cheval puisse tomber du haut mal.

Cet estafier débraillé est une perpétuelle source d'émerveillement pour l'honnête homme, une sorte de condensé félibre des cuirs, amphigouris et galimatias...

Voilà où nous en sommes, mon cousin, et croiiez que depuis ma Provence, je n'oublie point l'aimable Bourguignon du Morvand que vous êtes, si proche du cœur de

M de RC, marquise de S.

27/11/2018 à 22 h 02

Madame ma cousine

Ces derniers jours, j'étois dans le Duché d'Uzès m'y livrer au noble déduit, invité que je fus par un mien ami parmi les Religionnaires de ce pays. Tout papiste que je me trouvois être, j'y fus bien accueilli, dès lors que je ne celoie pas ma sympathie pour les Vestes Saures, lesquelles s'établissent ouvertement dès la sortie de la Route Royale desservant le pays de Vivarois, et tenoient à grand arroi les quadrvia sur mon chemin qui me conduisoit un petit avant Alais.

Les Archers et Sergents gardoient ces tournebrides avec assez de débonnaireté, et sembloient même – j’y souscris, nul doute tendancieusement – partager les remontrances de ces naquets que tant de courtisans, alentour le Roy, tenaient pour gens, spuriens, de la lie du peuple.

Les nazardes qu’elle en avoit reçues dispoisoit fâcheusement la robinocratie courtisane à favorablement recevoir les émotionneurs populaires, à qui ils servoient force bonnes paroles d’une main, tandis que l’autre se retenoit de les mulcter comme ils paraissoient de mériter.

Cependant que Rantanplan de Sardine faisoit le silencieux en multipliant les monitions les plus roides, sans comprendre que les vaines menaces sont tant d’encouragements aux désobeysances, le Haut Conseil se tenoit autour du Roy, parlant dragonnades et garnisaires, tout en tremblant – « en mesme temps » – devant les solfatares et fumerolles qui montoient du sol, partout dans le Riaume et pardessus tout, dans ce pays de Languedoc...

Car le peuple des gens de rien estoit abreuvé de dégoût, en espionnant au travers des étranges lucarnes et de l’Universelle Aragne, que, dans les spélonques des gens de finance, les honteuses pavanées des grands billonneurs outrageoient à leur misère, tandis qu’un Roy évaltonné ignoroit sans doute que, des Vestes Saures, on peut passer aux Camisards, et qu’il n’est peut-être point nécessaire d’attendre prochain septembre pour une nouvelle Michelade, fiscale en cette occurrence...

Voici où nous en voilà rendus, ma cousine, et je ne laisse pas d’être en grande inquiétude pour l’an nouveau, quand taille et capitation seront majorées, de nouvelles aides et gabelles instaurées, et le paiement d’icelles assis au mois sur les salaires des manouvriers ensuite d’un calcul complexe, où la merveilleuse machine mathématique de M. Pascal sera mise – si j’osois le dire – à contributions ...

Mais quoi qu’il en advienne, gardez-moi votre amitié, et soyez assurée que vous n’aurez jamais plus humble et affectionné serviteur que votre

BR

02/12/2018 à 11 h 17

Je n’hésitera plus outre à partager, mon cousin – et quoi que j’en aie, étant suiveur d’un grand caudataire ès Languedoc – vos désolants rabutinages touchant le triste prédicament où s’abîme ce Riaume, en lequel notre Roy, nouveau Céladon, entre deux gambades de frivole ubiquiste en pays étrangers, a changé France-la-Doulce en la sentine de l’Univers.

Les Vestes Saures estoient exaspérés, les voilà enragés contre le pouvoir royal qui, par ses intendants, ses gouverneurs, ses courtisans, ses gazetiers aux gages, et les ministres eux-mêmes, montre, chaque jour, une confondante vacillité où s’entremêlent le mépris et la frayeur.

Ce n'estoit point assez que le chanoine Grivot, aigre topiqueur s'il en fut, ait laissé dire à la venvole que les Malcontents n'estoient que « gueux pétuneurs, adonnés à l'orge de frelat », mais falloit il encore, pour ce que le malheur fût complet, que le Dardmalin, sorte levantine de tête-au-pot, déclarât que – s'il estimoit « normal » de payer un repas d'estaminet parisien, arrosé au saute-bouchon, au tarif de 50 pistoles – les Malcontents pouvoient bien, eux, manger leurs enfants, dont ils estoient riches.

Ce qui ne manqua point de porter au rouge la colère des Jacques, lesquels, à défaut de manducation de leur progéniture, en estoient parfois à se nourrir d'herbes et de racines, sans même pouvoir se chauffer en leurs chaumines.

Cependant que les Principaux et les Importants – qui, tantôt soutenoient le Roy, tantôt le frondoient – mettoient ombresse et suspicion entre leurs troupes et les Royaux, le Marmouset, Ministre Prime, long et raide, barbu autant que chauve s'estoit lors jeté en un fâcheux détroit, ayant commencé une manière de catholicon touchant le prix des picotins et sa compense pour le petit peuple, d'une si étrange complexité, que le Roy lui-même déclaroit qu'il n'y comprenoit goutte.

Mais ce Tamerlan, nonobstant ses fallaces ad usum delphini – aidé de son armée de vide-goussets et de frères de l'Entrecôte – renonçoit pas à dévorer la moitié et davantage de la chevance des sujets du Riaume, sanglante pillerie pourtant portée, environ ce temps, à 48,4 du cent de toute l'industrielle portion de la Nation.

Il avoit, par des marches souterraines, rattaché ses pataches subreptices et ses mouches de dénonce aux bancs des changeurs lombards, bavares ou juifs, et obtenu ainsi listes de ces sujets restifs à l'impôt, à qui il entendoit bien faire rendre gorge.

C'est là toutefois qu'il avoit malestimé la force des liens secrets du Roy avec tout ce que le Riaume comptoit de financiers et de traiteurs, privances formées dans ces cavernes dorées où s'entassoient ducats et thalers, florins et couronnes, schillings et roubles, et tous les trésors de Golconde.

Un subtil fouet claqua à ses écoutes, et à vau-de-route, le Barbiflore dut se faire valésien et battre fiscalement chamade pour traiter cette honteuse cavillation aux frais du Riaume, car les gens de finance n'entendent guère plaisanterie lors qu'elle touche leurs intérêts.

Monsieur de Créqui en fit une plaisante épigramme, un quatrain qui court les ruelles, et annonce la catastrophe de cet enfant d'Edouard :

ci-gît Grand Barbifère

de son Roy le protonotaire,
qui fut un héros des LR
et un zéro au prime ministère

Vous devez vous ronger d'avoir écrit et publié votre « Histoire Amoureuse » qui n'offensa pas que Votre Servante, et vous prive de voir comme moi, revenue de Grignan, l'actualité des choses à Versailles et Paris... Mais peut-être suis-je seulement envieuse de vos bucoliques séjours d'Epiry et Chazeu ?

Vous en dirai davantage, au fil des evenements.

Croyez, en l'attente, en mes tendres sentiments rabutinesques, qui vous ont dès longtemps pardonnés vos indiscretions, et toujours aimez votre

Marie de RC, marquise de S

06/12/2018 à 8 h 16

Madame ma cousine,

Je vous sais un gré infini de me vouloir dire les choses que voyez à Paris et Versailles, mais il se trouve que je reçois aussi quelques nouvelles par des accointances conservées du temps de ma faveur, et dont les illustrations de carrière se passent au Cabinet Noir dans les bureaux du Rantaplan de Sardine.

A l'aube d'un règne précédent, notre parlementaire cousin, Jean des Mares s'estoit écrié : « novus rex, nova lex, novum gaudium » (que je translaterai en « nouveau roi, nouvelle loi, nouvelle joie ») le latin bravant certes l'honnêteté, mais habillant parfois de naïve des esprits généralement rassis (le pauvre Mares, qui les avoit bonnes, y laissa la vie)...

Sous ce règne ci, le Roy – qui avoit, lors Dauphin, escobardé le tout-venant des politiciens et des gazetiers, toujours friands de nouveautés, pourvu qu'elles fussent brillantes et nébuleuses – commençoit à montrer la trame de sa complexion, et même, à la lettre, sa personne in naturalibus parmi des Nègues et des Sarrazins, paradant dans leurs érotidies et tressant l'acanthé et le laurier sur sa tête, au son de musiques fort désaccordées.

Ces afféteries étaient d'autant moins goûtées des gens du commun, que le Roy, tout en batifolant emmi ses minions, ne manquoit pas de courre leur mugot, tout affriolé de la cassette de ses sujets, auxquels il réservoir aussi d'administratives mignardises touchant la surveillance tarifée de leurs fardiens, voitures et carrosses.

Cette scurrilité aussi rapace que bouffonne ne pouvoit longtemps plaire à la basse populace, qui se composoit de petits rentiers – dont l'inscription sur le grand livre de la dette n'offroit guère de sûreté – de gens sans aveu, de manœuvriers et de tâcherons, de niveliers de petite extrace et de cette badauderie parisienne non nombrable dont parlent déjà les chroniques des âges gothiques, sans compter une tourbe de sac et de corde, où l'on voyait de ces figures atroces qui sortent comme du pavé les jours d'émeute.

Le Roy et tout son Haut-Conseil n'avoient pas même – dans l'affichée conviction de leur supériorité en tous ordres – envisagé qu'il pût y avoir rébellion contre leurs nouveaux édits fiscaux, de la part de vilains et de manants à peine sortis des âges sombres, justiciables d'un sort de bêtes de somme dans leur habituelle placidité bovine.

Mais ces pauvres gens, d'une nice rusticité, ayant enfin compris qu'ils n'avoient que peu – voire rien – à espérer d'un tel gouvernement, sinon des avanies, des vexations et le mépris par surcroît, s'ensauvagèrent et prirent les Vestes Saures et firent en sorte de bloquer, ou peu s'en faut, la circulation des grains et fourrages en toutes les provinces du Ryaume.

Il y eut donc des émotions des plus animées dans Paris, où le Guet et ses sergents, comme le Chatelet et ses exempts, eurent rude journée pour empêcher la tourbe des VS de bouter le feu aux Tuileries, non sans que des échoppes ne subissent ce destin. Il y eut force gens navrés, de part et d'autre, et la situation devenoit de jour en jour insaisissable, rappelant aux plus anciens ces consternants événements de l'an 68 du siècle précédent, où le défunt Roy avoit vacillé sur son trône, tout le feu étant parti des bricoles, bagatelles et brimborions de la jeunesse estudiantine.

Le Barbicole avoit donné ordre à sa judicaille de se montrer sans pitié envers les séditeux des VS, et celle-ci ne manqua pas de se conformer servilement (« la plume est serve »...) à cette instruction, à ce point qu'un rentier ayant levé un doigt présumé sodomite à l'endroit des sergents fut mulcté de plusieurs mois de chaînes, quand des coquillards avérés ne sont condamnés, pour offenses autrement plus sanglantes, qu'à de verbales admonitions.

Comme disoit M de Lamitte « ne tombez jamais ès mains de cette engeance ».

Comme la pression des Vestes Saures ne retomboit pas, et que la menace des acquéaux liquides, mofettes projetées et autres machines telles que sommitales hacquebutes de précision, ne calmoit aucunement les factieux, le Barbifère en conféra avec le Roy qui ne vouloit démordre de sa morosophie taxigère.

Le Rantanplan de Sardine lui parloit en chantonnant de partir pour Messine, mais il étoit habituellement compté pour rien.

Le Roy – chambré par le Barbiflore qui ne vouloit point essayer seul l'humiliation de la reculade – se résigna enfin à ne pas faire essoriller et brancher tous les séditeux, et déposa

plein de regret le morion dont il s'était coiffé, et le braquemard qu'il brandissoit à tout propos.

« Mordienne de ces faquins saures ! » lança-t-il, « me voilà par force contraint de manger mon tricorne à plumet, quand j'avais dict et promis que jamais je ne me dédierais ! ».

« En effet, Sire – dit le Prime Ministère, en regardant le morion au sol – mais considérez qu'il vaut sans doute mieux manger le feutre, qu'avalier l'acier, même damasquiné ».

A quoi le Roy rétorqua son étonnement : « Je ne comprends point l'animadversion que le peuple éprouve contre ma royale personne ».

Lors dict le Barbicole, qui avoit potassé sérieusement pour le Concours, et en gardait quelques bribes de souvenance : « Votre Majesté devrait penser au cynique dicton de Caucasia : « Je ne sais pourquoi ils me haïssent à ce point, je ne leur ai jamais fait de bien »...

Voyez, ma cousine, combien je suis au fait ! mais gardez ces épisodes sous le manteau, sauf à dénoncer mes aviseurs... et gardez aussi votre affection à celui qui demeure votre tendre cousin

BR

11/12/2018 à 6 h 49

De Madame la Marquise de S à son cousin de Bourgogne :

En des temps de séditions, comme lors, il n'est possible choix politique qu'entre répression et négociation, quand la seconde est possible encore, pour tant que les mesures de Chambre Ardente, en amont, n'aient déjà aliéné la tourbe des gens de rien, et de ceux qui les animent par ambition maligne, mauvaiseté de complexion, ou esprit de lucre.

Un politiqueur de grande volée décidera, devant qu'il ne soit trop tard, de chevaucher la révolte, en la subtilement dirigeant – par paroles généreuses et nobles intentions – vers une lassitude inévitable pour ce que « le grand amour du repos et de la digestion caractérise le bétail humain » ainsi que disoit M. de Bainville.

Il seroit du dernier imprudent de convoquer des Etats Généraux, ceux de 1614 avoient effrayé toute la noblesse – de robe, et l'autre, et même tous les gens de biens – par les menaces d'une révolte sanguinaire et le bruslement des châteaux, tant il est vrai que laisser se donner carrière les sentiments et les revendications agitées leur donne invincible substance, et tant il conste que leur formalisation scellée à la plume n'en permet que malaisément le détournement.

Mon aïeul, qui estoit du Parlement de Dijon, rappeloit souvent ces paroles de Jean Savaron, député du tiers-état d'Auvergne : « Qu'auriez-vous dit, Sire, si vous aviez vu dans vos pays de Guyenne et d'Auvergne, les hommes paître l'herbe à la manière des bêtes ? »

Et celles de Robert Miron, prévôt des marchands de Paris et député du tiers-état, de sens commun et plus pratique que le Savaron, en ce qu'il voyait l'utile : « Prenons garde que le désespoir ne fasse connaître au peuple que le soldat n'est autre chose qu'un paysan portant les armes. »

Le tiers-état demandoit déjà, en ce temps, le retranchement des tailles et la diminution des pensions de la liste civile, payées par le peuple au bénéfice des courtisans du donjon Berrecy qui tenoient le pays en leur avidité griffue.

Le très habile jeune Cardinal de Luçon avoit su en ces temps-là tirer l'épingle du jeu pour le jeune Roy, mais l'alerte avoit été brûslante, et, en le nostre, où trouver un autre Richelieu ?

Le Roy sortoit lors de sa minorité, comme maintenant, mais sous le règne de Louis le Juste, on n'auroit permis qu'il épousât une Cateau La Borgnesse – qui le tenoit en brassière, malgré sa majorité advenue – pour celer des désirs italiens dessous l'épais sfumato d'une ostentation de normalité.

Il y avoit un petit d'espoir que le Cardinal de Sainte Colombe, Primat des Gaules, – qui connoissoit la musique aussi bien comme son cousin – pût conduire le Roy vers un port sûr dans la tempête qui s'annonçoit, mais le Barbicole du Havre de Grâce en dissuada nostre monarque, et le Prélat s'en retourna sans regret vers sa Confluence.

Il est, hélas, de navrantes Journées des Dupes...

Et comme Monsieur et son Chevalier de Lorraine, on devine maintenant le Roy avecque en croupe son gentil anglois le Lord Chichester, du Sussex, plaisamment dict aussi le Petit Marin du Marais, pour ce qu'il est Directeur et Ordonnateur général des Bâtiments, Jardins, Arts, Académies et Manufactures royales.

Pendant ces bouffonnes attellanes, les Bacaudes aux Vestes Saures poursuivoient leurs émotions dans le pays, animés de désirs souventes fois contradictoires, en attendant que l'on les vînt afféner. Mais nul ne vouloit risquer d'aborder ces bélitres, souvent accointés de politiciens en male réputation.

Une crainte se faisoit jour – emmi plusieurs philosophes de la Chose Publique – celle de considérer que toutes les forces du Guet et de l'Ost avoient été mises sous les armes, et cela pour malaisément contraindre seulement quelques dizaines ou centaines de milliers de Vestes Saures, finalement de peu de danger.

Ces clairvoyants ne laissent donc de dire que, si les Mameluks de nos Suburres, sortaient de leurs xénodoques, et se jetaient par millions à la curée, la guerre civile ne sauroit être plus longtemps contenue, et de décision fort délicate.

Le Roy s'étoit abouché avec Gros Guillaume de Raffarin et Gauthier Anguille de Juppé, qui partageoient beaucoup ses vues, mais lesquels, voyant le discrédit dans lequel le monarque étoit tombé, ne vouloient s'y amalgamer pas.

Restoit alors aussi que les Ministres, et même le Prime d'entre eux, ne vouloient point davantage essayer les mésaises qui s'attachoient à tout ce qui sembloit favoriser les royales décisions.

Le Barbicole – l'ayant emporté sur le Sainte-Colombe comme dit supra – se voyait lors en mystagogue, près à initier le Roy dans les arcanes d'une Théurgie, qui promettait d'intangibles satisfactives, de peu d'effets de praticité, mais plus plaisantes que la rugosité d'avoir à traiter avec d'inflexibles Vestes Saures, de médiocre culture, et fort petitement portés sur ces disputations philosophiques que le Roy affectionnoit tant.

Mais le Roy, dès long temps lassé des fadaises du Barbiflore, laissa entendre à ses intimes amis, dans sa privance, qu'il le comparoit à l'un de ces longs bateaux à fond plat qui vont sur les vases lorsque la mer s'est retirée : on les appelle des accons...

Voilà où nous en sommes, mon Cousin, tandis que Paris bruit d'un Lit de Justice que le Roy doit tenir, mais l'on craint qu'il n'y parle encore « ab hoc et ab hâc »...

En finissant sur ce trait, d'un espoir mesuré, je vous supplie de m'aimer toujours, et peut-être m'accueillir en votre Chazeu, si les troubles se maintiennent.

17/12/2018 à 13 h 24

Ce pendant que le Roy – ayant harangué, depuis les étranges lucarnes, les Vestes Saures, et autres Frondeurs, en une déhortatoire des embarras des voies royales et autres places publiques – laissant lors paroître qu'il étoit de peu de substance, à l'opposite de cette pertinacité qu'il affichoit depuis son couronnement, le Prime Ministre se désoloit d'avoir été contraint à une amende honorable qui lui coûtoit de tant plus qu'il estoit de nature roide et de fière complexion, peu porté à admettre une faillibilité que, alumnus de l'Eschole Royale des Adminicules (ERA) on lui avoit enseigné en cette nouvelle Thélème qu'un Erarque, étant le plus fort, avoit raison toujours.

Fort de cet adage – et, de plus fort, du « Fay ce que Vouldras » de l'abbaye – il avait ainsi enforcé la diminution de la vélocité des chars et carrosses, proprio motu, et sans s'en accorder du Roy, non plus que d'avecque M. de Sainte-Colombe.

Ensuite des philippiques reçues de tous côtés – et même de son parti des Marchenouillards – ravalant sa morgue, le Prime Barbifère confessa à des gazetiers de son domestique, Ceux de la Nymphé Echo, qu'il avoit commis des « erreurs », mais de forme seule, et sur le fond, en revanche, il pensoit que les Vestes Saures estoient en accord d'avecque lui, et ne ressortissoient pas à la Contre-Réforme...

M. de Créqui le moqua, aux rires de la Cour, en remarquant qu'il estoit « nul doute chose étonnante qu'un Jésuite fût du parti de la Réforme ».

Son « Perseverare Diabolicum » et ses cavillations chatouillant déplaisamment certains politiciens au sein des Marchenouillards (et le Monarque il se peut aussi) – touchant les blandices promises par le Roy aux Vestes Saures, et, sur tout, le quibus annoncé – il fut jugé nécessaire que le Grand Cavalcadour s'exprimât en jurant qu'il n'y auroit point de carabistouille traversant les engagements du Roy tels qu'annoncés dans les étranges lucarnes.

Le Prime en fut humilié jusqu'au tréfonds, et pensa d'envoyer un cartel au Maréchal Ferrant, mais la politicaillerie emporta le morceau, et il décida de se rabillecoustrer avecque le rustaud, lequel ne comprenoit rien à l'Erarchie, n'en étant pas, et ayant seulement fait carrière dans de fructueuses Guildes de Solidarité, en cette lointaine Bretagne où vous êtes revenue, Madame ma Cousine.

Madame de Peignenigaud fut aussi à la rescousse, mandée par le Roy – et munie d'un viatique de Morceaux de Discours – aux fins de les dispenser auprès d'une gazetière nommée Martine Choux, sorte de pimpesouée, laquelle la rudoya et la réduisit à des bafouillis, avérant ainsi, et la médiocrité de la dame, et la discourtoisie de la gazetière, que l'on avoit connue plus courtisane devant que le Roy fût amené au quintième actuel de popularité.

Reste qu'avecque la Noël prochaine, on peut d'espérer que les Vestes Saures vont se raponir, au moins pour un temps, d'autant qu'il y a semblance que les frimas vont les changer de quinteux en catarrheux...

Voilà ce que m'ont dit mes aviseurs du Cabinet Noir. Mais ils augurent mal du début de la nouvelle année...

Nous en sommes là, et attendant de vos nouvelles, je vous prie de me tenir toujours pour votre ami le plus fidèle, en espérant d'être le plus aimé

BR

Un ajout devant que de sceller ce pli et le confier à la poste de ce jour : je ne résiste point à vous rapporter ce nouveau trait de M. de Créqui, qui tenoit la chose du Chanoine Grivot

(lequel est un spécialiste des têtes, ayant retrouvé celle du Christ du tympan de Ghislebert, martelée par les Religionnaires avant la Saint Barthélémy). Créqui ayant ainsi fait ses délices de la métaphore royale – que vous évoquiez – sur le Prime ressemblant à l'un de ces « longs bateaux plats qui vont sur les vases lorsque la mer s'est retirée », a murmuré, voyant passer le Barbifère : « De vray, Sa Majesté n'a-t-elle point jugé avec justesse que le malheureux a bien une tête d'accon ? »...

22/12/2018 à 11 h 14

Monsieur mon Cousin,

Je suis sortie en domino, ce soir, sans être autrement importunée par quiconque, Guet ou Vestes Saures

J'estois fort troublée d'apprendre que la dernière et ultime protection de la personne royale – sçavoir les Chevaliers du Guet et les exempts du Chatelet – commençoient à bransler, et qu'une grande disquietude gaignoit le Château, où le Roy tenoit prêt un aéromédon léger, pour échapper aux factieux, s'ils venoient à prendre pied dans l'emprise des Tuileries, pour « le venir chercher » ainsi qu'il l'avoit d'imprudence (ou « d'impudence ») aventuré, lors des troubles ensuite de l'étrange affaire du Janissaire Alexandre.

Au reste, si la Garde aux barrières estoit un petit suspecte, l'Ost n'estoit pas davantage sûre, depuis que le Connétable, l'ante an, avoit été mené à se démettre de toutes ses charges, abreuvé de dégoûts par d'officieux bélitres comme le chanoine Grivot, lequel, paradant devant les gazetiers, s'attachoit lui-même le grelot de cette inutile destitution, teintée de forfaiture.

Vous ne manquerez point de vous souvenir que c'est le même qui moqua les « gueux qui pétunent du nez, et usent de picotin sombre »... avecque les effets que l'on connaît...

Nombre d'émérites Maréchaux de Camp, ensemble Généraux et Colonels, ont signé une cruelle adresse publique contre le gouvernement de Sa Majesté, dénonçant comme noire trahison d'avoir – par le Traicté de Salé, province des pirates mahométans – livré le Riaume à ces hordes de Sarrazins, Morisques et autres Barbaresques, qui n'alloient manquer pas de venir joindre leurs frères déjà installés en notre terre de Chrétienté, pourtant dûment vouée et consacrée à la Sainte Vierge Marie par l'un de nos Roys défunct.

La ire de la haulte soldatesque gradée fut sur l'instant apaisée par l'allocation expédiente de pensions exceptionnelles, mais sans emporter sa conviction quant à la politique du Roy, non plus que celle des bas-officiers et du rang, qui, eux, furent tenus écartés de cette soudaine générosité de pécune, et n'en pensoient pas moins.

Les Gardes du Corps Royal – ces nouveaux Quarante-Cinq, cette phalange liée, par les idées, et l'intérêt, au Roy dès avant son accession au trône, et alors qu'ils formoient aussi en ce temps l'entour de M. de Trousse-Cane – éprouvoient, à mesure que les affections du

populaire envers leur maître alloient en se raréfiant, comme une diminutio, en correspondance, de leur dévotion devers lui.

« Hé quoi, allons-nous, qui fûmes la Sainte Congrégation de la Drimetime, être honnis par la populace, voire chassés de nos palais où le Roy nous avoit appostés en récompense de nos signalés services, ce pour des querelles de quelques misérables sols sur le prix des picotins, quand nous pensions d'y faire une fortune immense, une immense fortune ? » disoit le bon Chanoine, quelque peu allié des Princes de Périgord.

« Hélas, malgré que nous sommes brillants et bossueurs, la tourbe nous déteste et préfère les chaircuitiers » répondit M. de Faulx-Pavillon, qui se prévaloit de quelques attaches en notre Morvand, pour se donner comme tincture et décoction de chauve-souris, dans le goût de notre vieil ami castelthéodoricien.

Et tous de se lamenter de la dureté du Siècle, qui leur rendrait justice, hélas trop morosivement, et surtout de trop peu en numéraire. Mais il est des temps, pour le sage, où la parade se doit vêtir de bure, même si, dessous de cette austère étoffe, on trouveroit quelque noble velours soutaché de dorures.

Comme je le disois supra, le Guet et le Chatelet murmuroient de devoir – et sur tout, sans solides compenses soldées en bon argent de France – sans répit ni trêve donner du baston au Vilain, ce misérable manant des Vestes Saures de qui venoit tout le mal, toutes les déconfitures du commerce, les ruines de la Ferme Générale, et jusqu'à la famine qui pointoit son nez camus aux portes de la Ville Capitale.

On n'estoit plus certain de la fidélité de pas un, et le Roy se tenoit en défiance de plusieurs.

D'autant que le populaire provincial le plus rassis continuoit son support aux Jacques, malgré que certains abus – au reste commis au principal par ces héritiers des rezzous aux déserts de Saara – auroient dû le déforcer. Cet espoir d'apaisement fut d'un atroce désappointement et il fallut alors en appeler à Berrecy, le donjon du Trésor Royal.

Rantanplan de Sardine, dut changer d'épaule sa hacquebute après s'être fait tirer l'oreille, comme insuffisant pince-maille, lors de convents avec les corporations policières, et lors dut obtempérer, à peine de se la faire fendre par le Roy qui trémuloit d'angoisse – ayant pour lors jeté son bonnet réformiste pardessus les moulins de l'émotion populaire, qui venait battre jusqu'aux marches du Trône jumelé de ce nouveau Basileus.

L'infortuné Sardine, qui alloit à hue et à dia, tantôt forçant sa voix pour morigéner le peuple, tantôt se faisant humble pour se le concilier, au gré des branloires du Roy sur le point, ne sçavoit plus à quel saint se vouer, ne trouvant que peu de réconfort dans le mutisme du trop discret Baron Nasigère de Nasique dont on l'avait harnaché en caparaçon.

In fine, la corporation de police voulut bien se déclarer satisfaite des phynances obtenues, ce pendant néanmoins que l'archer du rang, las mais point rassasié, n'en tenoit pas quitte le Gouvernement, d'où le Prime Barbifère sembloit tout soudain disparu.

On parle même dans nos ruelles d'une émeute mêlant, ce Mercredi soir, Vestes Saures et Sergents du Guet, non loin des Tuileries, mais les gazetiers n'en ayant dit mot, on doit tenir qu'elle n'a point existé.

Voilà où nous en sommes, mon cousin, à cette heure et en ce Paris où grondent toujours de souterrains mouvements. Je croirois, mon très cher, que vous auriez sujet de vous plaindre de moi, si je vous laissois dans la pensée que je dissimule les choses dont je fus témoin. A l'opposite, ne manquez point de me dire ce qu'il en est de vray, aux confidences de vos aviseurs.

Et croyez que je demeure votre très affectionnée cousine,

M. Rabutin Chantal

27/12/2018 à 15 h 26

Madame, et Cousine tant chère

Tant crie-t-on Noël qu'enfin il est venu.

Malgré quoi, selon ce qu'en opinent mes aviseurs du Cabinet Noir, le désordre civil des Vestes Saures est fort loin d'être apaisé, et de tant forlongé, qu'après avoir usé de la carotte, se montrant ployant et même caressant, le Roy en son Conseil s'essaye lors au bâton de revanchage et diverses sortes de goudentags parégoriques. Il promet des châtiments extrêmes et même l'abatis de quelques têtes.

Dans la plupart du Riaume, les barriques qui faisoient barrière, ont été emportées de « légitime violence » par les archers et les sergents, après force mousquetades de lacrymatoires et de biscayens de gutta-percha pressée, qui n'ont pas laissé de causer quelques désagrémens et épanchement sanglants à plusieurs Saures.

Inversement, quelques Chevaliers du Guet ont été rossés, jusque là que l'un, jeté à bas de son cheval, ayant causé la fureur d'une petite compagnie de Vestes en les harassant par bombes fumigènes et aurimaques, sans qu'ils en aient provoqué l'assaut, a jugé bon de brandir son pistolet d'arçon, étant à pas une ligne de faire feu.

La canaille babillante en a fait d'indignées gorges chaudes, sur le rossage, montrant – dans les étranges lucarnes – paroles et images gelées tout en omettant étrangement la provocation du Guet : l'indignation s'est arrêtée dans l'élan de la publicité des images en leur entier.

Nonobstant, les parlementaires, sous leurs bonnets carrés, ont choisi leur camp, cestuy de la Robinocratie, tant les Broussel et Blancmesnil se font rares emmi leur Privilégiature. Et aucun ne sauroit être qualifié de « Père du Peuple », en s'opposant aux taxes du nouveau Mazarin.

Ces Conseillers, roides comme la Justice lors qu'elle est d'utile à leurs avantages, et fort relâchés quand les taquins barbaresques ne s'en prenaient qu'au populaire de France, ont donc défoui quelques articles du Coutumier féodal, leur autorisant d'envoyer aux galères les anti-taxatoires parmi les gens de peu dans les troubles et émotions dont s'agit.

Le Chancelier de France – qui n'estoit pas ce Marillac lequel s'élevoit contre la corruption de l'administration et les abus des Etats provinciaux – encourageoit, à l'opposite dudit, aux poursuites de Justice et munissoit de larges mandements de prise de corps tous les quarterniers, riflarts et pousse-culs de Paris et des Provinces, aux applaudissements de Rantanplan de Sardine et de Nasigère de Nasique, qui se consoloient ainsi de leurs mésaises passées, mais approfondissoient le mépris du ministère entier.

En quoi s'abusent-ils peut-être trop hâtivement, l'enragement des Vestes Saures couvant encore sous cendres, qu'un coup de vent soudain raviveroit derechef et avec plus grandement de violence encore : les « Grands Jours », sous les férules des compagnies franches de Harlay de Murdeycons, sont prématurés, nonobstant les vivats des Marchenouillards, enflés de leur enthousiasme de commande et de ces « morceaux de discours » prémâchés qui leur furent grossoyés.

Ce pendant que le Roy lui-même, fort debellé, estoit déprivé de sa tournée ès montagnes de Pyrénées, où, comme M. de Pascal le disoit, la vérité est en deça, mais surtout que, sans la neige où il tenoit pour agréable de glisser sur planches rabotées, il est si vain, qu'étant plein de mille causes essentielles d'ennui, la moindre chose comme une balle qu'il pousse, suffisoit pour le divertir, ainsi qu'il le manifestoit avec assez de postures lors du grand concours de soule contre les Kravattes, en cet été passé.

Et vain encore davantage, selon un courtisan, que, presque roquentin, et se voyant de coiffure hurlupée et de traits défaits, et d'âge surtout du Magnifique à son trépas, il usoit lors de perruques, de pâtes et onguents aux fins de retrouver cette

Quant'è bella giovinezza,
che si fugge tuttavia!

Le Riaume est bien tombé en inattendue quenouille, hélas...

J'en tremble pour votre sécurité, Madame ma cousine, et je fais tous les jours dire une messe pour vous ; c'est une dévotion qui n'est pas chimérique. Continuez à m'écrire. Tout ce que vous avez laissé d'amitié en moi en est chaque fois davantage augmenté.

BR

31/12/2018 à 9 h 11

Monsieur mon cousin

Soyez sans tourment de mon sort : je vas bien, en mon Carnavalet, et mieux que le Riaume et le Roy lui-même. Nul doute est-ce l'effet bienfaisant des messes, que faites dire pour mon salut, d'esprit comme de corps ?

Le Roy, fort amateur de cataglottisme, n'avoit pas de mots de trop de censure pour les gens de « passions tristes », mais il doit être livré pour l'heure à la délectation morose , celle que condamnoit saint Augustin : « On retient et on rumine avec plaisir ce qu'on aurait dû rejeter aussitôt que l'esprit en a été frôlé ».

Point n'est besoin lors d'être un autre Jansenius pour comprendre que la nouvelle aventure du Janissaire Alexandre – avecque ses documents de Chancellerie desrobés, et dont il usa en Cafrerie – ne peut qu'animer et rallumer des souvenirs qui furent chers au Roy, mais sont maintenant fort compromettants pour les suites de son règne, tant il est périlleux de se vouloir être, et à la fois, le Soleil et son frère...

Ne seroit-ce pas le cas d'évoquer, pour cette fantaisie de doublon, le cousin de cette bonne Madame de Miramion, qu'aviez naguère tenté par force d'éloigner des voies de l'honneur par rapt intéressé, au regard de ses grands biens, qui eussent bien fait votre affaire en votre estat d'éternelle impécune?

Ce cousin, Monsieur l'Abbé de Choisy passa la plus longue part de sa vie habillé en femme, qui ne fut guère obstacle à réception dans l'Académie Française. Il fréquentoit fort dans les grâces de Monsieur, mais il fallut admettre aussi qu'il estoit tout uniment de voile comme d'aviron, quand on vit qu'il reconnut se trouver père de plusieurs enfants de nature...

N'est-il point d'ironie qu'il fût commendataire de cette abbaye de Saint-Seine dans notre Bourgogne de la Montagne, là où Saint Benoit d'Aniane, réformateur de son ordre, fut un bref prédécesseur ?

Mais j'en reviens à notre Janissaire : il semblerait qu'il ait acquis de M. de Breteuil la charge d'Introducteur des Ambassadeurs, d'où l'attribution des papiers de Chancellerie querellés, mais le Secret du Roy empêche que l'on en puisse avérer la chose.

Nonobstant, le mot « introducteur » excita la verve de M. de Créquy, quand il apprit l'usage qu'en faisait le Premier Gentilhomme de la Chambre, tempêtant ses quérimonies contre l'intempérance royale pour les déduits dans le goût italien, avant que de rapidement s'apaiser devant la contrition du Prince, et la promesse de sa promotion dans l'Ordre.

« Kohler furor brevis est » dit Créquy, à l'amusement de nos femmes savantes, si fort familières d'Horace...

Le Roy déplore douloureusement que son Janissaire ne puisse connaître enfin le sort que son aïeul réserva à Monsieur le Grand. Mais « De Thou cela, ne parlons plus » : Créquy est soupçonné d'avoir encore chansonné cela...

Vos aviseurs nous diront qu'en penser et croire. En attendant « Au gui l'an neuf », et croyez que je suis toujours votre amie et parente très affectionnée,

Marie de Rabutin-Chantal

10/01/2019 à 11 h 23

Ma première rencontre avec l'humour anglais remonte à mes années d'école primaire, dans la classe du cher M. Durlaud, instituteur à l'ancienne – et à la calotte facile – mais qui nous fit découvrir Jerome K. Jerome par le biais de l'histoire de l'Oncle Podger.

Oh ! je n'ai jamais oublié cette aventure tirée de « Trois hommes dans un bateau ». et d'autant moins que je dois avoir quelque ADN Podgerien dans mon génome personnel.

Plusieurs fois dans ma vie – et celle de ma malheureuse femme – je me suis lancé dans des travaux, où certaine maladresse congénitale et une non moins certaine absence de sens pratique se sont donné carrière avec... alacrité, sinon bonheur.

La dernière fois ?

C'était il y a quelques semaines, seulement. En allumant la lumière du palier entre ma « librairie » et la pièce dite « des arcs » (puisqu'y sont pendus un longbow et un recurve), j'ai vu un petit éclair, et entendu un « clac », aussi sinistre que coûteux, révélateur de la mort prématurée d'une autre de ces ampoules miraculeuses, censées durer une éternité et, à ce titre, valoir une fortune.

Rien n'est trop beau ni trop cher, pour sauver la planète !

Donc, ne pouvant laisser ce palier dans le noir, je descendis au RDC pour farfouiller dans la caisse « Electricité » où s'entassaient sans ordre bien logique fils divers, rallonges, dominos et ampoules variées, à baïonnette ou culot à vis, et de tous les diamètres.

Il fallait une douille à vis, gros modèle.

Evidemment, au moment où je commençais à désespérer, la dernière boîte produisit l'ampoule souhaitée : j'aurais dû me douter que cette faveur de la Chance était l'annonce ironique de ce que le Destin allait me matraquer chafouinement, quand je m'y attendrais le moins.

Mais il ne faut pas boudier son plaisir, la vie m'a au moins appris cette leçon : c'est donc le cœur empli d'allégresse que je remontai à l'étage, en redescendant immédiatement pour récupérer le petit escabeau, indispensable, qu'un esprit taquin avait déplacé, du débarras du palier, vers le placard de l'entrée.

C'est là où, comme disait Epicharme, j'aurais vraiment dû me « souvenir de me méfier »...

Donc, je dépliai l'escabeau et entrepris de dévisser le couvercle du hublot horizontal du luminaire du palier : cela me permit de découvrir que je m'étais trompé d'ampoule... elle était bien à vis, mais de petit diamètre...

Je redescendis au RDC, et mis la main sur la bonne ampoule que je remplaçai sur le champ. Ah ! non, celle-ci était grillée... qui donc avait remis dans le carton une ampoule grillée ?...

Redescente et remontée, avec une nouvelle ampoule, qui, miracle de la Fée Electricité, donna une lumière plaisante et sécurisante. Restait à remonter le hublot en verre dépoli... fort lourd, hein... la platine qui le fixe me semble instable, hmmm ? oui, pas de doute...

Vu le poids de l'ensemble, je vais resserrer les deux vis de fixation au plafond... Je redescends pour un tournevis et je remonte : je serre... oui, la platine se recolle au plafond. Un tour de trop, et la cheville s'arrache, ne reste plus qu'une unique vis en place, branlante, et le hublot me tombe dans la main, alors que je suis toujours, perplexe, au sommet de mon escabeau...

Bon, je vais faire deux trous à côté et remettre deux vis plus grosses et chevilles idem : je perce avec prudence, mais le plâtre ancien tombe par gros morceaux. J'ai maintenant un trou au plafond de 10×15 cm environ...

‘Tain... juste pour remplacer une ampoule ! j’envisage sérieusement de m’asseoir par terre, et pleurer un peu... Qu’est-ce que ferait Hornblower à ma place ?

Bon, de l’enduit de rebouchage ? oui, dit ma femme, « il en reste, des derniers travaux de peinture des toilettes du RDC »... « Tu veux bien aller le trouver ? dis-je, tu sais bien que je ne trouve pas une bouteille de lait dans le frigo, hein ? »

Sophie remonte avec le tube entamé, et son enduit vieilli, que je trouve trop liquide ; je bourre le trou du plafond avec du papier journal froissé, et j’applique à la spatule l’enduit, effectivement... trop liquide...

Evidemment, s’il en reste dans le trou, une bonne partie me glisse le long du bras, et plus bas, s’écrase sur le parquet : Rats, j’aurais dû le protéger avec des vieux journaux... trop tard... j’essuierai et repasserai de la cire...

On est Dimanche, impossible d’aller acheter une autre provision d’enduit moins liquide. En attendant, je vais installer provisoirement une douille au bout du fil : démontage du domino, oui, facile ! ah ! non ! le plastique éclate, trop vieux...

Je trouve un autre domino, neuf lui, et je repose une douille au bout...

Bon, la lumière est revenue, à chaque jour suffit sa peine, et de toutes façons, sans produit de rebouchage neuf...

Me suis contenté de regarder l’ampoule nue pendant plusieurs jours, jusqu’à ce que Sophie, toujours éprise d’esthétisme rapide ait acheté et de l’enduit, et un luminaire extra-léger : j’étais fait, comme un rat ! fallait que je m’y recolle...

Le nouvel enduit est une merveille, que j’ai largement tartiné dans l’horrible trou irrégulier, prenant la précaution d’y noyer un crochet et sa cheville, pour éviter d’ultérieurs percements sans doute hasardeux, sans oublier de sortir les fils, qui, miracle consolateur, se montrent de bonne composition.

Bon, après avoir étiré au maximum de la complaisance conjugale le temps de séchage, il faut poncer l’enduit, parce que, n’est-ce pas, la rosace ultra-légère prévue par Sophie – peu confiante en mes capacités de redonner au plafond son lustre d’antan – doit être collée sur une surface parfaitement plane...

Je ponce avec prudence et tout se passe bien... la rosace, oui, s'adapte parfaitement et le trou que j'y perce pour passer fils et crochet : réussite totale ! Le Fatum a relâché son ressentiment à mon endroit, semble-t-il ?...

Une dernière petite méchanceté, mais minime : les fils du nouveau luminaire ne sont pas monofils mais de petit tressage, et mes gros doigts s'y adaptent mal, d'autant que je ne retrouve pas ma pince à dénuder, et que je dois y aller au couteau... me suis pas coupé, mais le vieux Martinii va avoir besoin d'un nouvel aiguisage.

Finishing touch : l'une des vis du domino, trop desserrée pour laisser passer le fil tressé – un peu ébouriffé – tombe sur le parquet, mais je la retrouve immédiatement : les Dieux me sourient à nouveau !

Le cache cylindrique s'adapte à la rosace, pas idéalement centré, mais bon, je ne suis pas Hercule Poirot non plus, et je suis sûr que Sophie n'y verra rien...

J'allume, après avoir basculé le disjoncteur : parfait ! et rien que quinze jours pour changer une ampoule... quand je pense à ce qu'un professionnel m'aurait coûté !

12/01/2019 à 8 h 19

Madame ma cousine,

Le Roy et la Cour entière s'étant arraché le Voyage aux Isles du Père Labat, pour ce que la Compagnie des Indes y compte nombreux porteurs de parts, il en ressort que le bon Dominicain a transmis à tout ce monde – comprenez les Gens de Qualité, et les Parlementaires bien nés – la Fièvre Jaune qui avoit emporté nombre de ses frères en bure blanche.

Un des ministres, parmi les moins Importants du Haut-Conseil, mais le plus parloteur, est tombé du haut mal, voyant un symptôme de mortelle gravité dans l'abatis de sa porte cochère, pensant que le bois ainsi rompu estoit comme une sorte d'explosion de bubon, ainsi qu'il en fut lors de la Grande Peste.

Le pauvre homme, comme disait M. Molière à propos de son Tartuffe, faisoit pitié à voir, d'autant que son pourtraict, peint par les gazetiers qui se pressoient à son entour, insistoit sur une face marquée de petite vérole, le prédestinant à la morbidité.

Le Prime Mamamouchi – las de voir les médicastres à bec de corbin faire des bombes de fumigations qui manquoient singulièrement d'efficace, tout comme le recours aux bastonnades du Guet, qui luttoient sans fruit visible contre cette transmission de la fièvre par le probable truchement de très petits animalcules – et après en avoir conféré avec le Roy et les principaux conseillers, trancha lors qu'il convenoit de prendre une Pragmatique Sanction.

Il fut donc lu en chaire par tous les curés du Riaume un homiliaire portant que toute manifestation de Fièvre Jaune seroit incontinent réprimée, et que les malades seroient isolés dans les anciennes maladreries, aux frais des Dominicains qui estoient déjà en charge de la lutte contre le feu.

Il conste maintenant que ce rescrit reçoit un favorable soutien de tous les politiciens, Ligueurs, Réformés ou Malcontents, ainsi que celui de tous les Gazetiers et de la Canaille babillante.

En même temps, une grande Consultation du populaire seroit faite, mais ès-mains uniquement des astrologues, alchimistes et chiromanciens soldés du Barbifère.

Il se dit que le populaire n'en est pas dupe et que la Menippée a donné quelques principes satiriques à un Riaume devenu « une spélunque de bestes farouches, une citadelle un asyle et seure retraicte de voleurs, meurtriers et assassinateurs. Un Riaume qui se doit ressentir de sa dignité et se souvenir qu'il a esté... Et se guarir de ceste frénésie qui, pour un légitime et gracieux roy, lui a engendré cinq myions de roytelets et cinq myions de tyrans que l'on nomme Ponctionnaires. Le voilà aux fers fiscaux, le voilà en l'inquisition d'Espagne, plus intolérable mille fois et plus dure à supporter aux esprits nés libres et francs, comme sont les Français, que les plus cruelles morts, dont les Espagnols se sauroient adviser ».

La Grande Consultation en paroît déjà démanchée, de tant encore que la superfluité des traitements de la Présidente des Consultations a choqué tous les Gens qui ne sont Rien, sans rabattre d'un rouge liard les pensions et coutumes dispendieuses des Hauts Ponctionnaires, qui, comme le chantoit Mathurin Régnier :

Encore, après cela, ils sont enfants des cieux ;

Ils font journellement carrouse avec les dieux,

Le Roy, et ses conseillers du Conseil Privé, comptoient fort sur cette Consultation pour abuser le bas peuple, et se déhaler à moindre prix, mais le bredindin branle, sur un chemin devenu fort angustié. Ainsi que disoit M. le Coadjuteur : « Il me sembloit que nous allions tous combattre à la façon des anciens andabates »...

Combattre à cheval les yeux bandés n'est sans doute pas un sûr moyen d'emporter les places fortes, autant lors demander aide et protection aux abraxas que le Roy porte sous sa chemise, donnés par l'un de ces Mores qu'il affectionne...

Voilà où nous en sommes, aux dires de mes aviseurs. Gardez vous donc, Madame, de toute contagion et comptez sur l'affection éternelle de votre ami et tendre cousin

BR

28/01/2019 à 13 h 50

Oncle Podger et le XXI^e siècle

(ou « de la méchanceté intrinsèque ès choses numériques » dans lequel on voit « comment le HB tomba en un chafouin traquenard mobile et la façon dont il en réchappa ») :

Ce lundi passé, j'étais invité à la chasse en forêt de Pl..., et, outre les paraphernalia usuels, j'avais naturellement en poche mon indispensable iPhone6 (je sais... démodé... mais il marchait bien).

A un moment d'ennui à mon poste, et ne voyant ni n'entendant aucune approche subreptice, l'ai consulté et vu que la charge de la batterie était très faible : l'appareil m'a proposé un fonctionnement limité en choisissant le programme « économie d'énergie ».

By Jove, la bonne idée... aussitôt mise en application !

Pour ce qui est de la chasse, et pour faire court, ce fut mon habituelle bredouille, n'ayant aperçu au loin que les silhouettes de vagues sanlés qui furent tirés par mon voisin de droite, tandis que, sur une chasse hurlante, une fort petite bête rousse traversa élusivement à ma gauche, suffisamment fûtée pour mettre en défaut les trois courants qui la pistaient.

De retour à la maison, et après avoir rangé carabine et rucksack, je me mis en devoir de recharger mon mobile, remarquant qu'il restait néanmoins en « économie d'énergie » : il fallait donc sortir du programme, chose que je repoussai au lendemain.

Mardi matin donc, après avoir cherché en vain dans « réglages », et ma courte patience lassée, je décidai de « réinitialiser » l'appareil, avec l'option « total » qui me promettait nonobstant de ne rien perdre de mes contacts et autres vitaux documents enregistrés.

La réinitialisation se passa sans accroc, jusqu'au moment où me fut proposé de raccorder ouifilement le mobile à ma Livebox : impossible, malgré plusieurs essais (rien que 26 lettres et chiffres)...

L'opératrice maintenance Orange fut très patiente et gentille devant mon désarroi, en dépit de quoi, le mobile refusa de se connecter : la clé de sécurité répondant invariablement : «code incorrect »...

Si ce n'était la Livebox, ce devait être le mobile lui-même, d'autant que l'une des fenêtres proposait l'activation du bidule, mais avec un identifiant et un mot de passe. Je ne

connaissais ni l'un ni l'autre, l'appareil ayant été acquis alors que j'étais encore en fonction, et que les tâches ancillaires de mise en route avaient été effectuées par une secrétaire, bien plus « digital native » que moi...

Ayant appelé le service Apple dédié, on essaya de diverses manipulations, mais se heurtant toujours à l'exigence de la fichue machine, pour un identifiant et un mot de passe...

En procédant par élimination, j'arrivai à retrouver l'identifiant – savoir l'adresse mail de l'entreprise – mais quant au mot de passe... ?

Je demandai à Apple de pouvoir modifier ce MP, mais il me fut répondu que si, en effet, la chose était possible, l'envoi du protocole de modif. ne se pouvait faire qu'à l'adresse de l'identifiant et non pas la mienne propre, d'une part, et que, d'autre part, sous peine de caducité, la modif. devait être faite « dans les trois heures »...

J'attendis donc depuis jeudi, mais rien... et si, paradoxalement, je me sentais libéré de l'esclavage du téléphone, en revanche, une certaine anxiété se faisait jour en mon âme inquiète, avec tous les messages que j'attendais de divers côtés.

Mon ami François m'appela sur la ligne fixe, samedi, lui qui me téléphone sur le mobile chaque jour ou presque, m'imaginant déjà dans le brumeux Tartare, dès lors qu'il était déjà tombé quatre ou cinq fois sur l'annonce enregistrée...

Sans compter que j'avais besoin de quelques SMS pour lire des résultats d'analyses biologiques pour ma mère ... et la pénible perspective d'avoir perdu mes dizaines de contacts, avec des numéros non listés et irretrouvables...

Je durcissais mon âme pour ré-attaquer, dès lundi matin, l'infidèle service de Pomone, quand ce dimanche, je fus pris d'une inspiration : et si le code mystérieux était celui qui traînait dans mon morlingue à la rubrique, jamais utilisée, de « Ailletiounz » » ?

Les mains tremblantes mais le cœur plein d'espoir, j'insérai ledit code : quelques secondes d'attente, et je connus enfin – moi qui déteste tous les jeux de hasard – l'indicible émotion qui étreint le joueur de Bandit Manchot, quand les mêmes fruits s'alignent dans le petit regard...

Jackpot !

Si l'on ajoute que le réparateur du lave-vaisselle vint remplir son office vendredi après-midi, et que la bouteille de butane – très... réticente... à cause du gel – consentit finalement à

alimenter la plaque de cuisson, ce samedi... n'est-ce pas... on est en droit de penser que, parfois, et pour un temps hélas trop bref:

God's in His heaven—

All's right with the world!

11/02/2019 à 18 h 04

Madame ma Cousine

Comme vous ne le pouvez ignorer, le Roy s'en est venu à Autun – la cité « Sœur et Emule de Rome » – qui n'avoit plus vécu l'auguste Présence depuis Charles le Long, il y a un demi-siècle et davantage.

Une manufacture y fabriquoit, en ce temps, des souliers de taille à l'extraordinaire, et le Roy Charles, qui peinoit à les trouver à sa dimension, tint à en remercier les chausseurs. Mais la manufacture a dès longtemps disparu, comme bien d'autres en cette ville d'évêché, où officia Mgr de Roquette, dont on dit que M. Molière prit modèle pour son Tartuffe.

Je perçois ce qu'il y a d'inconvenant, voire de lèse majesté, à associer, en une même période, notre Roy à ce clerc d'une hypocrisie illustre, mais il s'agit aussi de laisser subsister nulle équivoque, de tant que certains ont prétendu que la visite royale manifestoit un retour en grâce de votre malheureux cousin.

Vous savez qu'il n'en est rien, et j'ai reçu d'un exempt l'ordre exprès de me retirer à Epiry plutôt qu'à Chazeu pendant le royal séjour, tant il est vrai que le chemin royal passe à médiate proximité entre Autun et Etang sur Arroux.

Pour faire montre de mon déplaisir du cavalier de la méthode, j'ai revêtu une Veste Saure pour m'exiler en mon château natal au plateau de Saint Emiland.

Une amie m'a rapporté que le coche aérien du Roy s'estoit posé au Grand Séminaire, Sa Majesté en descendant avec une grâce pleine de nonchaloir, comme pour marquer qu'il maîtrisoit la conjoncture. Il esquissa même, m'assure-t-on, quelques entrechats rapides, gambadant en devançant les menins de sa suite, pour joindre les gens d'importance, tels que viguiers, intendants et sous-intendants, et force exempts et chevaliers du guet qui l'attendoient.

Les malevoles Vestes Saures qui naquetoient tout autant, furent tenus à distance et bastonnés et enfumés de toxiques aériens, comme il se doit, tandis que le Roy prodiguoit sa Bonne Parole aux Importants du baillage, lesquels n'osèrent trop de romancines : notre Roy n'aime rien tant que de plastronner en alignant des périodes, aussi sonores que creuses, composées de ce que ses rédacteurs d'adresses appellent « morceaux de discours ».

Les plus cuistres d'entre eux ne dédaignaient pas de se réclamer, pour la fabrication de telles adresses, d'un hébraïque Indien du nom d'Edouard Bernèze, des plus féconds en l'art magique de faire, aux peuples naïfs, confondre les vessies et les lanternes, le vinaigre et le nectar, l'amburgueur et l'ambrosie, ou Vatel et Maquedonalde.

Après les Viguiers, le Roy avoit prévu d'haranguer les rustiques vilains du bûcheronnage de Velet près d'Etang sur Arroux, dans les fins de tâter le pouls d'une jeunesse différente de celle des faubourgs cafres et barbaresques qu'il avoit visités dans la forêt de Bondy, fameuse pour les bandits qui s'y celoient entre deux rezzous.

Bien pénétré de la médiocrité des entretiens qu'il en attendait, le Roy assura le plus petit des grâces dont il abondait en des circonstances autres, laissant ses ministres répondre aux afflictions d'une jeunesse où il remarqua quelques avantageux « divaires », comme on dit.

Mais, instruit de la réprobation excitée par ses lascifs abandons de Saint-Martin – savoir celui proche de l'île de Guyane, et non pas celui de Tours dont il est chanoine – abandons sur de sombres torses adamantins à l'odeur hircine, le Roy choisit de se placer à côté d'une Hottentote tressée, pour le service des mets, rôts et entremets qui lui furent présentés sans l'Etiquette...

La chère estoit des plus de la campagne, arrosée d'un verdagon, et sans moustille : M. de Darmanin en eût été ulcéré, s'il avoit été présent, lui qui ne goûte que les repas de plus de 200 pistoles, hors les crus nobles. Mais le Roy se montre peu partial envers les douceurs de la table, se réjouissant en revanche de découvrir que l'école qui l'accueilloit portait au fronton le nom de Lépide : il décida lors de s'attribuer, lui aussi, la tenue et le titre de Pontifex Maximus...

Et son bonheur éclata en apprenant que Jules César avoit passé tout un hiver à Autun, avant que d'aller massacrer les Gaulois réfractaires à Alésia : le présage lui en parut excellent, mais tout un hiver, c'est long, et les malencombres sont toujours probables dans ces confins.

Il s'en tint donc au programme, et, de retour à Autun, reprit son coche volant vers 5 heures de relevée, pour rentrer à Versailles y conférer avec plusieurs maltôtiers et fermiers généraux de sa privance : pendant le vol, d'une façon toute pertinente quant au mot de « vol », lui étaient venues les idées de nouvelles taxes.

26/02/2019 à 19 h 28

Monsieur mon Cousin

Devant que les troubles ne reprennent sur nouveaux frais, en l'état des pressurations sur la fortune des particuliers que les maltôtiers et autres Fermiers Généraux issus de l'ERA ont derechef relancées, je me suis résolue à m'ensauvager et me suis lors estrangée de mon Carnavalet en mon Auxois, ce Bourbilly de l'arrière-grand-père Bénigne Frémyot.

En ce désert, comme disent les Religionnaires, me viennent toutefois des nouvelles par le truchement des bons Guitaut, mes voisins d'Epoisses, qui les entendent de leurs cousins Comminges. Ces cousinages, vous ne me le contredirez point, sont le bonheur de notre noblesse.

N'étant pas sans quelque mélancolie de mes parlanges parisiennes, et les entretiens d'avecque les Guitaut n'y compensant mie ou presque, il me reste le recours aux livres, la librairie de mon aïeul Frémyot n'étant pas sans quelque agrément, bien que trop sérieuse : mon esprit féminin, réfractaire aux « Femmes Savantes » comme le disoit M. Molière, demande de frivolité davantage, et me manquent les potins de Cour.

J'ai ce pendant trouvé un fort in-quarto, aux armes des Frémyot, et dont l'usure de la reliure démontre que l'aïeul y portoit quelque préférence : il s'agit de réflexions du siècle passé, écrites par un nobliau du Bordelois, du nom de Michel Eyquem.

Cet auteur m'estoit inconnu, et je gage que peu de gens de qualité se sont jamais donné le courage de déchiffrer ces pages, très complexifiées de morceaux de langue latine, avecque force prétentions philosophiques.

Nonobstant, je ne peux que je sois distraite et amusée par des notules et des chapitres comme celui qui traite « Sur la ressemblance des enfants avec leurs pères » et s'attache au principal à médire de la médecine :

« Platon avoit bien raison de dire qu'il n'appartient qu'aux médecins de mentir en toute liberté, puisque notre salut dépend de la vanité et de la fausseté de leurs promesses »

J'y trouve quelque écho de la ressemblance entre mon fils et mon défunt mari, jusque là que leur appétence au déduit les conduisit à une morbidité qui les navra, et dont la médecine ne put rien tirer, que des honoraires à ma charge, pauvrette que je suis.

J'y ai trouvé, dans le Livre III, chapitre VIII de ces « Essais », cet apophtegme, ensemble sagace et ironique, pour qui :

« Quelle plus grande victoire attendez-vous, que d'apprendre à votre ennemi qu'il ne vous peut vaincre ? »

Le Roy, qui se pique de pensées complexes, n'a pu manquer de s'égayer de pareille circonstance, dans sa lutte contre les Vestes Saures, bien débâchées à cette heure.

Toutes les machines des étranges lucarnes lui furent bonnes pour réduire à quia ces pauvres gens mécaniques, même à nolisier leurs enfants hors la connaissance des parents pour les conduire et charroyer, comme à Etang sur Arroux, les faire naqueter deux heures à l'espérer sans pouvoir même passer de l'eau, surveillés qu'ils étoient par un Guet farouche, pour entendre quelques platitudes ministérielles, et être enfin reconduits chez eux après extinction des feux...

Ce combat contre lesdites Vestes – dont votre Epiry a dû résonner – présente aussi l'avantage de faire comme des fumées qui offusquent les affaires du Mamelouque, dont chaque nouveau développement dévoile un ressort à surprendre la religion du plus roué des gazetiers, ou de la plus catin de la canaille babillante, s'il n'étoient déjà complices de ces piperies.

Nous verrons comment cela finira, mais je crains que cette année 19 qui s'ouvre à peine ne nous a point encore montré toute la malfaisance dont elle semble chargée jusqu'à la gueule.

Comptons donc sur la Divine Providence, mon cousin, et croyez qu'en notre Morvan où la sûreté est plus assurée dans les villes, nos deux cœurs ne sont séparés que par la distance.

11/03/2019 à 16 h 53

Madame ma cousine,

Mes aviseurs du Cabinet Noir m'ayant levé de certains voiles sur la conduite des affaires du Riaume, il en ressort que le Roy qui – ayant lancé le pétard des Estats Généraux dans la croyance qu'ils suffiroient à estouffer les émotions sabbatines de la populace – se croyoit dégluë de cette méchante affaire de manants lesquels lésoient sa majesté en ses complexes pensements et traquenards taxatoires mais ses principaux ministres, à l'opposite, qui estoient avisés par leurs mouches des sentiments de nos Français naturels, n'en estoient point tant assurés.

Les gazetiers à gage tentoient bien d'annoncer un Age d'Or nouveau, promu par une nouvelle concorde :

Un siècle va renaître, comblé d'heur et de joie

Tout y sera sans fiel, comme au temps de nos pères

Et même les vipères

Y piqueront sans nuire ou ne piqueront pas

Il y falloit, nonobstant, faire la part des intérêts fort éloignés au sein des Français naturels, attendu, lors que le lieutenant civil déclara ainsi que les ordres étoient « frères et enfants d'une mère commune, la France », qu'un des représentants de la bourgeoisie bien étoffée lui répondit qu'il se refusoit à être le frère d'un enfant de cordonnier ou de savetier, cette « lie de l'Humanité » comme il fut rapporté d'un Beubeau du Marais, au vu des premières Vestes Saures.

Sur un autre front, dans nos faubourgs, ceux des colonies de Cafres et de Barbaresques, qui estoient demeurés d'une étrangeté de calme emmi les émotions des Naturels, la mort d'accident de deux juvéniles bravi de cette sombre extrace, qui caracoloient sur une mule qu'ils avoient desrobée, donna prétexte à quelques ruineux revels, boutefeux de carrosses, destructions et désolations de bâtiments communs, et autres, comme il est d'usage chez ces gens.

Rantanplan de Sardine, et son fidèle Nasigère, en restèrent accoisés, tant ils croyoient que les milliasses d'écus encore déversés sur ces faubourgs leur permettroient, en tranquillité, d'amener à résipiscence les Vestes Saures, en se montrant d'une dureté non pareille à leur encontre.

On le vit bien dès lors que ces nuits de séditions et de brûlements n'amènèrent qu'une unique arrestation d'un seul Cafre, encore se dit-il que Nasigère maudit la maladresse de ses troupes qui eussent dû lui épargner ce ridicule et cette gêne, tant les mêmes archers et sergents décomptaient par centaines les Vestes Jaunes navrés, et, tout sanglants, embastillés à la suite, la judicaille se montrant fort zélée, ensuite d'instructions secrètes émanées du Parquet, tout en portant fort haut l'étendard de leur indépendance.

On soupçonne que de semblables instructions secrètes avaient été données au Guet pour ce que l'on évitât d'étendre la contagion de l'émeute des Naturels aux Dénaturels... M. de Sardine en trémuloit d'angoisse... et si les faubourgs s'allumaient comme en l'an 5 ?

Mais point n'était-ce l'unique souci du Conseil d'En Haut !

Au sein des Marchenouillards se faisoient jour des remuements de politicailleries diverses touchant l'élection en l'an 20 du Prévôt des Marchands de la Ville Capitale : c'est que la chose estoit d'importance, et fort complexe.

La présente Prévote estoit une sorte de possédée d'Espagne, fort soupçonnée au surplus de concussion et prévarication, même si la Chambre Ardente, chargée de ces affaires, ne montrait nulle hâte excessive à l'installer sur l'inconfortable sellette de la Question.

Elle avait perdu le soutien de nombre de Beubeaux, et, parmi d'autres, de ceux du goût italien, dont l'emblématique Juinard qui avait résigné sa charge auprès d'elle, afin de ne se pas trouver emporté dans une débâcle alors prévisible.

L'Hôtel de Ville et ses blandices – logement presque royal, frais de bouche inépuisables et comme sans fond – séduisoient prou les ambitieux et les avides, aux rangs premiers desquels se remarquait le Chanoine, celui-là même qui avançoit qu'il ne pouvoit justement s'offrir de logement à Paris...

Il avoit la faveur du Roy pour ce poste, qui souhaitait de ne le plus voir, tant il agissoit au rebours de ce qu'attendait de lui ce Prince, par son arrogance et le peu de fiance qu'on avoit en lui, comme Trousecanin fort introduit dans les affaires parisiennes de constructions... La pureté d'un Riaume exemplaire s'accommode mal des dérives financières d'un courroiriste...

Mais il lui faudrait compter avec Mouloud, barbaresque spécialiste de l'Universelle Araigne, et comble d'heur, d'avouée complexion du château d'arrière, ce qui ne pouvoit que plaire chez nos Beubeaux, émules de Monsieur, soit dit par antiphrase.

Autre Marchenouillard concurrent, une sorte de nouveau Pascal, nommé Campany, le cheveu long et gras, la kravatte complexe, et les idées confuses... mais lassé des équations et des calculs de probabilités, leur préférant des certitudes plus tangibles.

Il se murmurait encore que le Prime Barbiflore tanguait ses dénégations pour mieux reprendre la capitainerie de son âme, lui l'ancien viguier du port du Havre, et fils de manouvrier déchargeur : mais l'indécision politique estoit de sa nature et nul ne portait créance à ses proclamations si pourtant pleines de désintérêt.

Voilà où nous en étions il y a quelques jours encore, ma cousine, et je ne sais trop ce qu'il adviendra, par-delà nos ébranlements, l'incertitude étant fort grande quant à notre voisine, l'île sombre des Régicides, qui se veut estranger de l'Europe, mais, et surtout, la situation du Raïs d'outre Méditerranée, donné mourant, et sa jeune population livrée au désespoir...

Pour terminer par un souris que j'espère déjà sur vos lèvres en me lisant, je vous dirai le mot cruel de Monsieur de Créqui touchant les douleurs du Chanoine devant l'irruption du Barbaresque de Sodome : « notre chanoine est vraiment du pâtiment » !

Dans l'espoir de vous revoir en mon Chazeu, et vous serrer rabutinesquement sur mon cœur, recevez, Cousine chère, mes cordialités les plus fidèles.

28/03/2019 à 18 h 38

Monsieur mon Cousin

Environ ce temps, le remuement des Vestes Saures atteignirent un « anticlimax » pour le dire comme Aristote, cet antique philosophe dont se piquait le Roy lequel prétendoit l'avoir prévu dès longtemps.

Mais le feu couvoit sous la cendre, comme bien on le vit quand une Malcontente, qui n'avait rien de Saure, fut navrée grièvement par une bastonnade du Guet, sauvagement animé, pour ce faire, par les conseillers de l'Intendant de Police nouvellement nommé.

C'est que, de la paire Rantanplan de Sardine / Nasigère de Nasique, on avait fait une triplète, par l'ajout d'un incertain Lefuneste du Bordau, sorte de bref foutriquet chamarré, galonné devant et derrière, et adonné aux vastes chapeaux à plumes, de trois tailles trop grands pour lui.

Il auroit été choisi par les plus proches du Roy, comme une espèce renaissante de Laffemas, dont on disoit sous M. de Luçon, avant qu'il devînt Cardinal, qu'il estoit « vir bonus et strangulandi peritus ».

Les plus proches du Roy, ce pendant, s'éclaircissoient de rang, étant soit tentés par des fonctions plus certaines et assurées d'avenir, soit chassés par des enquêtes de la Chambre Ardente, soit encore tronçonnés par le Roy lui-même qui prenoit des ombrages et des soupçons de certaines ambitions qui lui étaient découvertes par le Cabinet Noir.

On voyait ainsi disparaître nombre de ces Hussites – ainsi qu'ils étaient appelés par des pimpesoués jaloux de leur première proximité royale – que l'on reconnoissoit à leur pourpoints étriqués et émerveillablement courts, que Monsieur de Créquy, peu suspect de courtoisnerie, traitait de « clystériques » dès lors qu'il prétendoit que l'on pouvait ainsi leur donner médecine sans même déposer la vêtue...

Il est de vray que, parmi les porteurs de ces pourpoints rase-pets, on comptoit bon nombre qui franchissaient journellement le « seuil lumineux de l'amitié » ainsi que le disoit St Augustin dans ses Confessions. La plupart estoient des jeunes gens de nul mérite, venus en une nuit comme des potirons, et régnoit à leur entour une odeur de bougrerie, exaltée par leur aveu public qu'ils étaient « de l'homme comme des bourdons »...

Mais ce n'estoit point là ce que le Roy leur tenait à rigueur : il avoit lui-même semé ses folles avoines en de ces confréries, et ne dédaignoit pas d'y faire retour, en quelques occasions colorées.

Il tenoit plutôt que la suffisance de morgue de ces clystériques avérait leurs insuffisances de métier et il avoit ainsi favorisé le département du Chanoine pour lui « permettre » de viser le siège de Prévôt de Paris, qui était tout sauf ascertained, d'autant que deux, voire trois, autres

Hussites prétendoient au même but, et que la peau de l'ourse castillane n'estoit pas encore accrochée au mur.

Le Roy eût été bien aise d'être désencombré de M. de Dard-Menin, le Surintendant des Finances, lequel, s'il entendait la politique – étant fidèlement le Paroissier de qui estoit le Curé – n'entendoit rien à la mathématique et moins encore aux pécunes, laissant les rênes longues aux maltôtiers et financiers des Messieurs de Port Berrecy, tenant les conséquences du râlebolle fiscal du populaire sans emport pour le Riaume, et moins encore pour ses ambitions de conquête de la Principauté des Flandres...

En quoi il se leurroit peut-être, tant l'effréné de ses vues chagrinoit fort Bertrand de Châlon, l'imperscrutable Sanglier des Flandres, homme d'une suite enragée dans sa tranquille assurance, mais fort manieur du discret cotel dans le côté...

Toutes ces considérations n'étoient toutefois que des querelles de bibus, des cliquetis de vanité et de préséances offusquées, et, compendieusement, de tout ce qui détournait l'attention des Français naturels d'autres nouvelles disquiétantes, telles que ces Barbaresques qui s'emparèrent de Porquerolles, emmenèrent son gouverneur en esclavage et vendirent sa femme et ses filles aux harems d'Algiers, Salé, Tunis, ou Angora...

C'est pitié que M. de Bouquiquant ne fût point français, lui qui ne craignoit pas de répéter, après M. de Machiavel dans ses conseils aux Dieci di Liberta, les stratèges florentins : « Sortez maintenant de chez vous, et considérez ceux qui vous entourent »...

Mais c'est là langage impénétrable à la Cour, où seuls sont recevables le confus et l'abstrait, où le sens commun est tenu pour oiseux, la sécurité du peuple pour coquecigrue, et la bonne finance comme utile seulement pour les esprits conservateurs et incurablement populistes.

Voilà où nous en sommes, mon Cousin, et je ne peux que de m'apenser que l'avenir s'obscurcit chaque jour davantage, et que je vous envie les tranquillités campagnardes de votre Epiry...